

# Chapitre 7

## ACTIONS COMMUNALES

1. gestion actuelle des demandes d'autorisation, périmètre d'OPAH, intervention ANRU et actions complémentaires.
2. inventaire du patrimoine
3. animations culturelles et touristiques
- 4 appartenance à un ou plusieurs groupements de communes, jumelage
- 5 les actions qui valorisent la commune

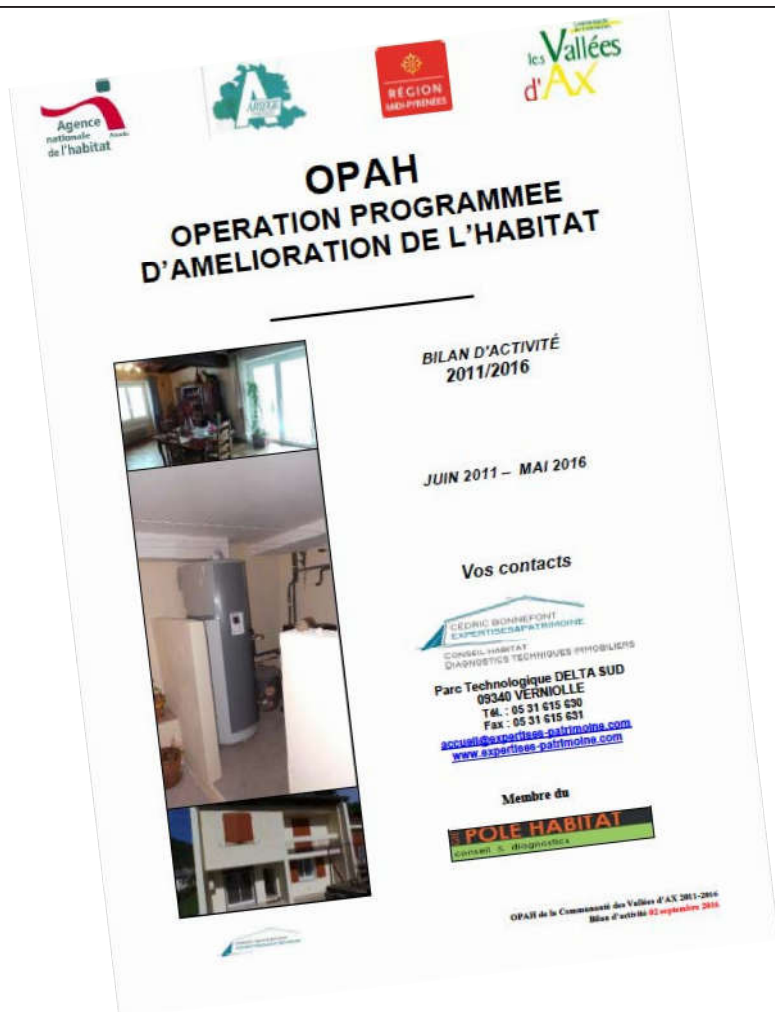
Ce chapitre a pour objectif de :

*- saisir la diversité des actions engagées et leur capacité de synergie au service d'une valorisation patrimoniale.*

Conséquence et enjeux pour le SPR

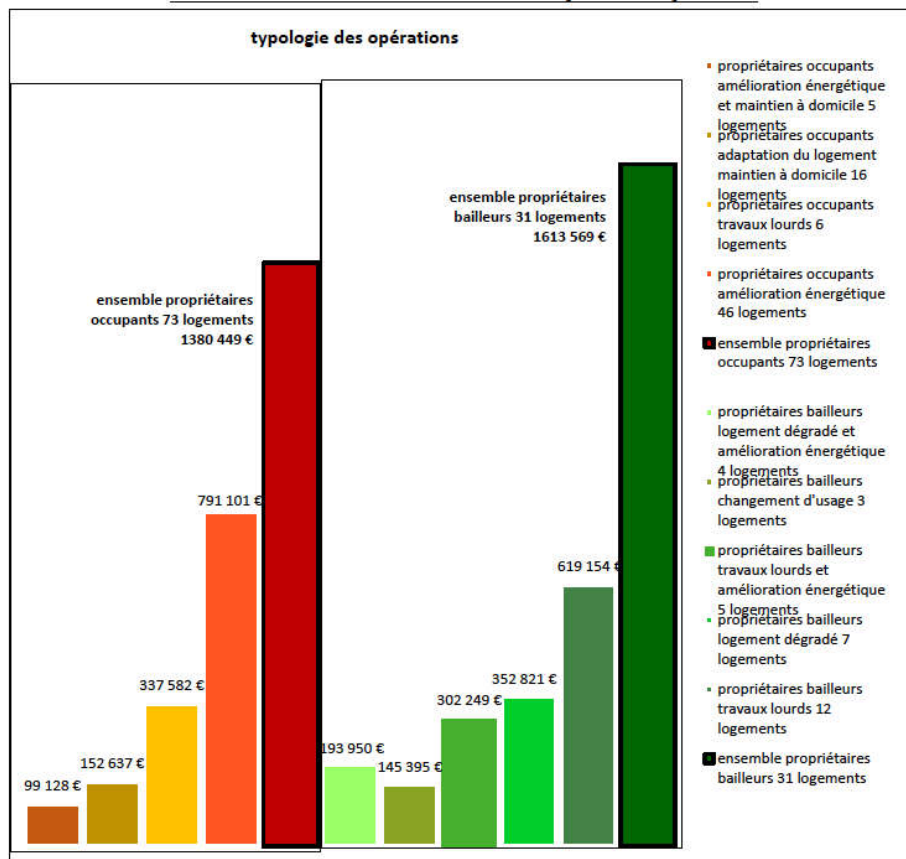
*> constituer par des documents pédagogiques une base permettant de déployer une communication et une pédagogie constructive.*

*> mettre en place une concertation adaptée.*



Source bilan de l'OPAH en 2016 Origine des documents Communauté de communes de la Haute Ariège.

**RAPPEL : BILAN OPAH DES VALLEES D'AX – juin 2011 – juin 2016**



Source bilan de l'OPAH en 2016 Origine des documents Communauté de communes de la Haute Ariège.

# 1 gestion actuelle PC, OPAH, etc...

Les autorisations liées à l'urbanisme sont instruites par la DDT à Foix.

Plusieurs procédures de réhabilitation de l'habitat se sont déroulées à AX les Thermes. La dernière opération s'est achevée en 2016 et s'est déroulée dans le cadre de la communauté de communes des vallées d'AX.

A la suite de cette opération, perdure un Programme d'Intérêt Général en secteur diffus qui porte sur l'ensemble du département et s'est achevé fin 2017.

L'OPAH a permis d'intervenir sur un parc de logements à louer comme sur la parc des logements occupés par leurs propriétaires ayant peu de ressources. Toutefois, elle a mis en relief les questions de concurrence entre marchés locatif à l'année et marché de l'hébergement touristique d'une part, et d'autre part les décalages entre les travaux subventionnés au niveau national et les contraintes du parc local (rural et traditionnel dans son mode constructif en général).

Une opération spécifique sur le logement des jeunes et des saisonniers a été engagée, portant en germe le principe d'une maison des saisonniers. Aujourd'hui cette opération se traduit par une animation ciblée consistant à gérer un parc de logements dans les lieux les plus appropriés (dont Ax-Les-Thermes) en mettant en relation cette offre avec la demande tout en assurant un suivi social (voir le chapitre 3-2 logement).

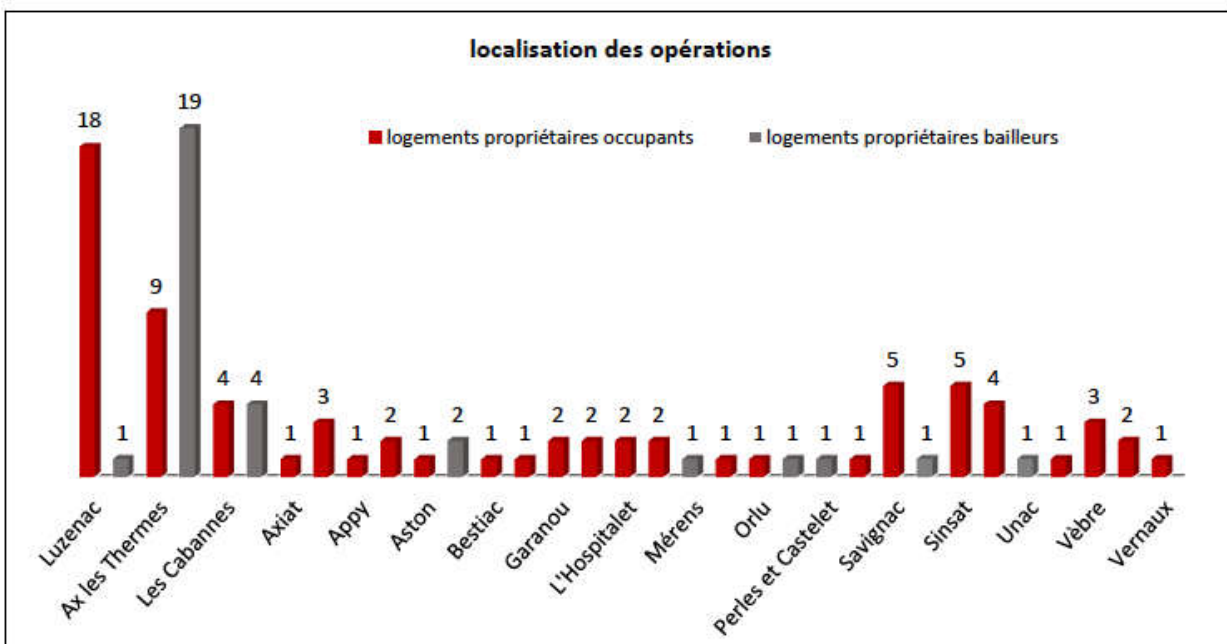
Cette opération prend de l'ampleur et répond à la demande de logements dont l'occupation s'effectue en saisons estivale et hivernale avec un moment de vacances pouvant aller de 2 à 4 mois sur l'année.

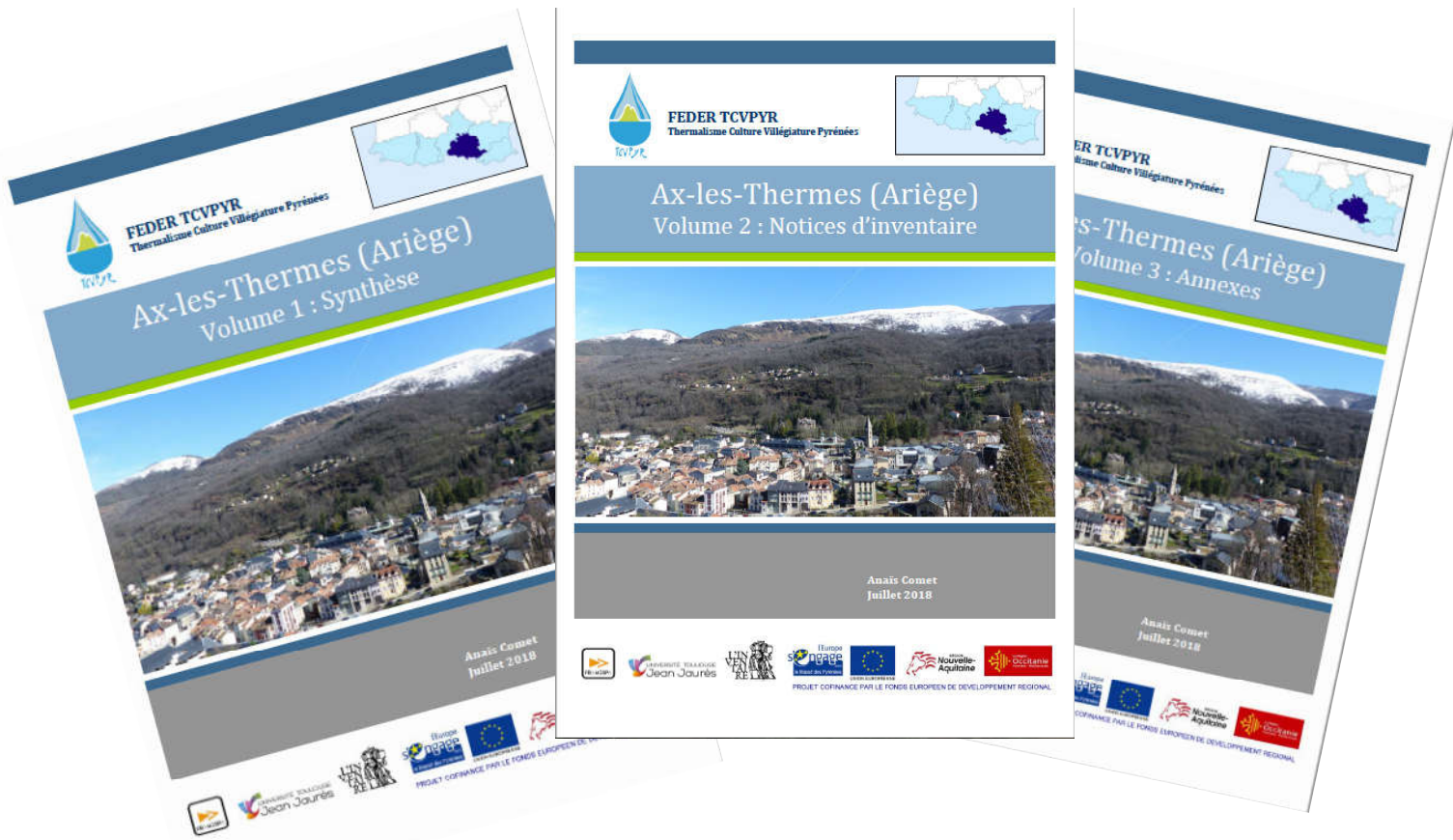
Les questions de

- la réhabilitation en vue d'élargir le champ de l'offre en résidence principale
- l'adéquation des logements et des travaux à la nature des édifices restent encore ouvertes.

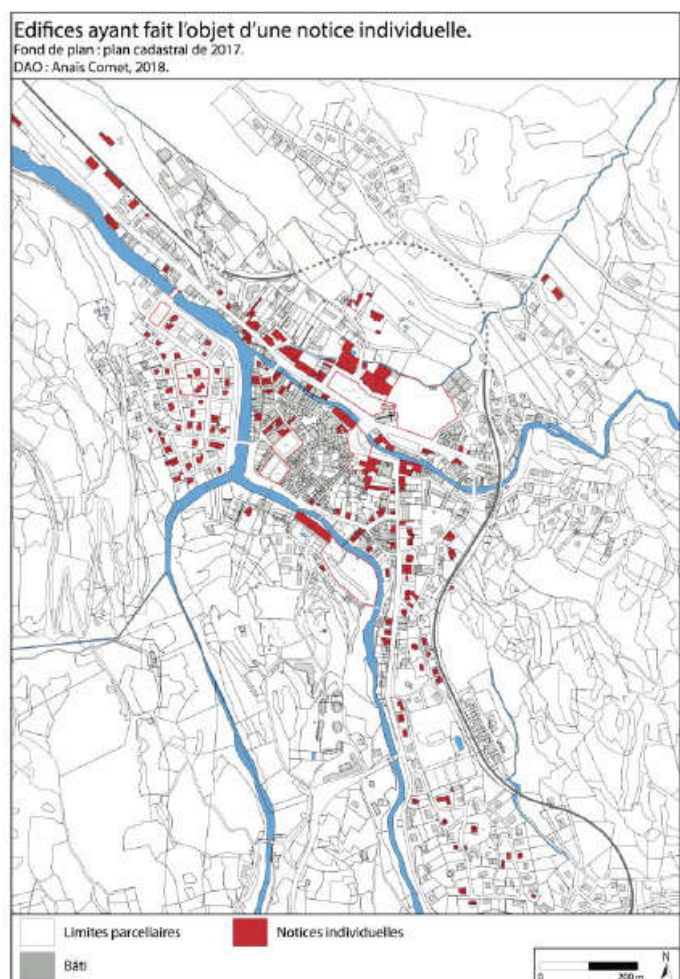
> L'aspect performance énergétique et réflexion sur les questions climatiques aux échelles urbaines que promeut la démarche d'étude de PVAP pourrait permettre de mieux aborder et documenter ces problématiques avec l'entrée patrimoniale.

Source bilan de l'OPAH en 2016 Origine des documents Communauté de communes de la Haute Ariège.





Trois volumes pour cette étude du patrimoine lié au thermalisme et à la villégiature à Ax-les-Thermes



Localisation des édifices ayant fait l'objet d'une notice.  
 extrait Volume 1 Anais COMET

## 2 inventaire du patrimoine

L'étude du patrimoine lié au thermalisme et à la villégiature de la ville d'Ax-les-Thermes s'intègre dans le cadre d'un projet de recherche plus global portant sur l'inventaire du patrimoine bâti et culturel immatériel de la villégiature et du thermalisme dans le massif pyrénéen français.

Le projet TCV Pyr est porté par les Universités Toulouse Jean Jaurès, Pau Pays de l'Adour et Perpignan Via Domitia, ainsi que par les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Il est cofinancé par le Fonds européen de développement régional.

Cette étude va permettre de mettre en évidence l'originalité du patrimoine thermal des Pyrénées et de mieux situer Ax-les-Thermes dans cet ensemble.

158 notices et 900 images associées (volume 2)

environ 50 dossiers annexes (volume 3) largement documentés

une synthèse (volume 1) regroupant les résultats autour de 4 thématiques : évolution urbaine, patrimoine des eaux thermales, patrimoine de villégiature, patrimoine des loisirs.

Ce travail a été mené par Anaïs COMET de décembre 2017 à juillet 2018). Il forme une somme de connaissances très enrichissantes pour la mise en place et l'animation d'un futur SPR.

Ce travail a été présenté en commune au mois de septembre 2018.

> La collectivité aurait tout intérêt à réfléchir à la manière de valoriser et prolonger ces connaissances en se rapprochant du Service Régional de l'Inventaire.

**09. Ax-les-Thermes**  
**fontaines d'eau thermale**

**Inventaire général du patrimoine culturel, Région Occitanie**

**Notice succincte**  
La ville d'Ax-les-Thermes compte cinq fontaines d'eau thermale disséminées dans la ville.

**Références documentaires**  
Référence de l'ouvrage : IAD9005713  
Date de l'enquête : 2018  
Date(s) de la rédaction de la notice : 2018  
Date de la dernière mise à jour : 2018/06/11  
Auteur(s) de la notice : Comet Anaïs  
Copyright : (c) Inventaire général Région Occitanie ; (c) Université Toulouse Jean Jaurès  
Type d'étude : recensement du patrimoine thermal  
Type de notice : oeuvre sélectionnée

**Historique**  
Date(s) principale(s) : Moyen Âge [?]; 4e quart 18e siècle; 19e siècle  
Année(s) : 1877  
Justification de la date : date portée  
Notice historique : Les deux fontaines d'eau thermale les plus anciennes et les mieux documentées se trouvent sur la place du Breilh. Il s'agit de la source des Canons et de la source du Rossignol. Toutes deux figurent sur le plan des établissements thermaux de la ville daté de 1821. Elle sont certainement exploitées, comme le bassin des Ladres tout proche, depuis le Moyen Âge. Les ouvrages du début du 19e siècle indiquent que la source des Canons a été couverte en 1789.  
La fontaine des Neiges date de 1877.  
19e siècle inconnu que la source des Canons a été couverte en 1789.  
La fontaine des Neiges date de 1877.  
La datation des Neiges est incertaine. Le Mémoire sur les eaux minérales d'Ax, datant de 1798, précise ainsi que l'eau pourment n'avoir été bûtes qu'au cours du 18e siècle.  
L'usage de ces fontaines était avant tout ménager. Le Mémoire sur les eaux minérales d'Ax, datant de 1798, précise ainsi que l'eau pourment n'avoir été bûtes qu'au cours du 18e siècle.  
L'usage de ces fontaines était avant tout ménager. Le Mémoire sur les eaux minérales d'Ax, datant de 1798, précise ainsi que l'eau pourment n'avoir été bûtes qu'au cours du 18e siècle.  
L'usage de ces fontaines était avant tout ménager. Le Mémoire sur les eaux minérales d'Ax, datant de 1798, précise ainsi que l'eau pourment n'avoir été bûtes qu'au cours du 18e siècle.

**Fig. 1 - Ax des Coustous, vue depuis l'ouest.**  
Auteur : Comet, Anaïs

**Fig. 2 - Ax des Coustous, vue depuis le sud-ouest.**  
Auteur : Comet, Anaïs

**Fig. 3 - Ax des Coustous, vue depuis le sud-ouest.**  
Auteur : Comet, Anaïs

**Fig. 4 - Fontaine du Rossignol, vue depuis le nord.**  
Auteur : Comet, Anaïs

13/07/2018

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Extrait du volume 2 un exemple de notice sur un édifice.

**A savoir ...**

**Le Tour de France à Ax-les-Thermes**  
depuis 1947 :

- Arrivées d'étape : 3
- Départs d'étape : 3
- Dernière étape du Tour en 1965



Années	Etapes	Vainqueurs d'étapes	Mall. jaunes	
1955	15 Narbonne	Ax-les-Thermes 151 km	Luciano Pezzi	A. Rolland
	16 Ax-les-Thermes	Toulouse 123 km	R. Van Steenberghe	A. Rolland
1957	16 Barcelone	Ax-les-Thermes 220 km	Jean Bourles	J. Anquetil
	17 Ax-les-Thermes	St-Gaudens 236 km	Nino Defilippis	J. Anquetil
1965	10 Bagnères-de-Bigorre	Ax-les-Thermes 222,5	Guido Reybroeck	F. Gimondi
	11 Ax-les-Thermes	Barcelone 240,5 km	José Perez-Frances	F. Gimondi

**A savoir ...**

**Le Tour de France au Plateau de Bonascre**  
ou Ax 3 Domaines :

- Arrivées d'étape : 5
- Dernière arrivée d'étape en 2013



Années	Etapes	Cat. col	Vainq. d'étapes	Mall. jaunes	
2001	12 Perpignan	Ax-les-Thermes(Plat.Bonascre)	166,5 1 ère	Félix Cardenas	Fr. Simon
2003	13 Toulouse	Ax 3 Domaines 197,5 km	1 ère	Carlos Sastre	L. Armstrong(1)
2005	14 Agde	Ax 3 Domaines 220,5 km	1 ère	Georg Totschnig	L. Armstrong(1)
2010	14 Revel	Ax 3 Domaines 184,5 km	1 ère	Ch. Riblon	A. Schleck
2013	8 Castres	Ax 3 Domaines 195 km	1 ère	Ch. Froome	Ch. Froome

renseignements extrait du site Dico du tour

Programme culturel et d'animation été 2018 auquel s'additionne le cinéma Cinem'AX

CINEMAX LES FÊTES EUROPÉENNES SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS DE MAR A MAR  
COURSE DES 3 VILLAGES ET TRAIL DU LLATA

Du Dimanche 27 mai 2018 au  
Dimanche 27 mai 2018  
Ax les thermes

**COURSE DES 3 VILLAGES ET TRAIL DU LLATA**

CINEMAX LES FÊTES EUROPÉENNES SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS DE MAR A MAR  
COURSE DES 3 VILLAGES ET TRAIL DU LLATA

Du Mardi 6 juin 2017 au Mardi 6  
juin 2017  
Pyrénées

**DE MAR A MAR**

Ax Animation partenaire du projet DE MAR A MAR

CINEMAX LES FÊTES EUROPÉENNES SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS DE MAR A MAR  
COURSE DES 3 VILLAGES ET TRAIL DU LLATA

Du Mardi 24 juillet 2018 au  
Samedi 28 juillet 2018  
En vallée d'ax

**SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS**

21ème édition I



**LA PROGRAMMATION**

Jeudi 16 août 16h51

**SPECTACLES DE CIRQUE EN DIFFUSION EN 2017-2018**

**LA PROGRAMMATION**

Mardi 24 juillet 11h00  
Mercredi 25 juillet 17h30

Mardi 24 juillet 14h30  
Jeudi 26 juillet 11h30

**LES ARTS OSEURS**  
"Écris comme on se venge" (Octon)...  
[En savoir plus](#)

**MARCEL ET SES DRÔLES DE FEMMES**  
"Miss Dolly" (Rouen) ...  
[En savoir plus](#)

Mardi 24 juillet 19h00

Mercredi 25 juillet 08h30

**SHERIFF MOULOUD Y EL ZORRO LOCO**  
(Bordeaux) Faux rejets cachés d'Ivy, Jello et...  
[En savoir plus](#)

**RANDONNÉE-SPECTACLE / G.BISTAKI**  
Retranchés, ils ont annulé les genres. Ils com...  
[En savoir plus](#)

### 3 animations culturelles et sportives



32 associations présentes :

- nature et loisirs
- culturelle (patrimoine et musique)
- vie sociale

Ax bénéficie de plusieurs classements:

- 8 mars 1913, Ax nationalement répertoriée comme «Station Hydrominérale»
- 18 juin 1969, Ax qualifiée de «Station de Sports d'Hiver et d'Alpinisme»
- 18 septembre 2013, Ax est classée «Station de Tourisme».

La ville s'implique dans le concours des villes fleuries et bénéficie actuellement d'une fleur au concours régional.

Les animations sont portées par la commune et s'appuient sur les associations impliquées. Forte de son positionnement dans la chaîne des Pyrénées la ville développe une programmation qui embrasse aussi bien les espaces naturels que les espaces urbains.

- Le tour de France est passé à AX les Thermes à plusieurs reprises ainsi qu'à la station de Bonascre.

· Festival des Grands Chemins, Spectacles de Rues (Agrément DRAC) – 21ème Edition

· Festival du Film d'Exploits Montagne et Aventure Sports out door au printemps – 11ème Edition

· Festival d'accordéon (1 an sur 2)

· Festival des Saveurs début septembre – 17ème Edition (Gastronomie filière courte)

· Journées du Patrimoine avec l'Association ACAP des Chemins et du Patrimoine (cf pièce jointe Les Chemins d'Entresserre)

• Compétition

· Ski et Snow l'hiver avec les associations locales

· Trails au printemps et durant l'été dont le Raid des Rapaces

Une fois par an la Commune porte un évènement important : Championnat de France de Pétanque en 2017, Maxiavalanche en 2018 »

Chaque année la ville participe au concours des Villes et Villages fleuris – elle a actuellement une fleur au concours régional.



Le festival des Saveurs (septembre) Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises



14h au parvis du Casino Ax

Balade découverte de la "Boucle Bleue" d'Ax au barrage de Campauleil - Patrimoine de l'énergie hydraulique de l'Ariège.  
3h et 220 m de dénivelé.  
Manifestation organisée par l'Association des Amis des Chemins d'Ax et du Patrimoine  
Gratuit

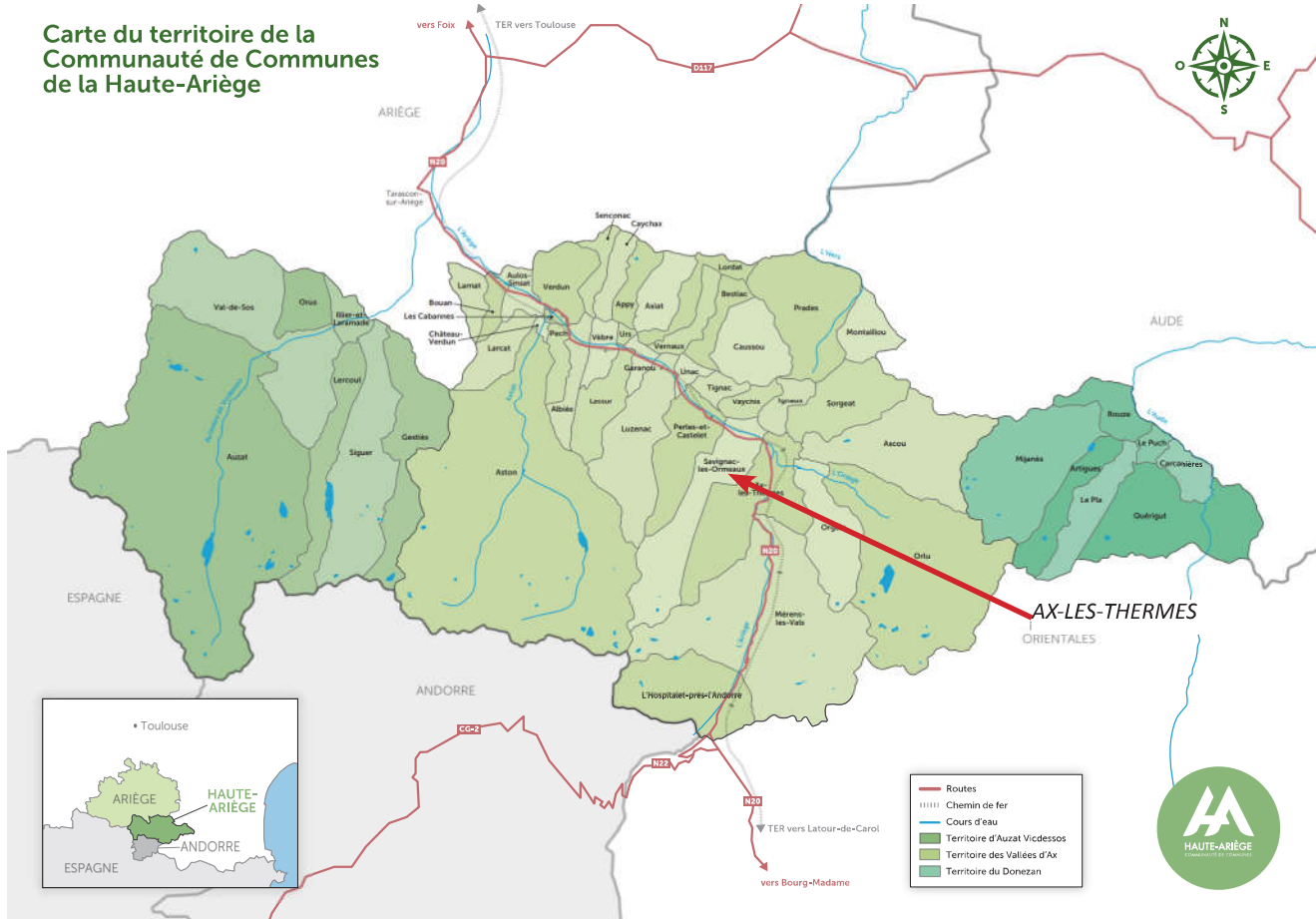
Randonnée découverte Association des Amis des chemins d'Ax et du Patrimoine.



ardi et samedi de 7h à 13h et le jeudi du 14/06 au 28/09 de 7h à 13h

Marché jeudi et samedi sur la place Roussel

# Carte du territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Ariège



Le territoire de la Communauté de Communes de la Haute Ariège



## 4 intercommunalité, jumelage

---

La Commune d'AX fait partie de la Communauté des Communes de la Haute Ariège depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, à partir de la fusion des Communautés de communes d'Auzat-Vicdessos, du Donezan et des Vallées d'Ax.

Elle regroupe

- 7 170 habitants en 2016
  - 52 communes
  - 74 élus communautaires
  - environ 270 agents
- et couvre 1 128,28km<sup>2</sup>.

*(source site de la communauté de commune de la Haute Ariège)*

Collecte des déchets ménagers assurés dans le cadre de Communauté des communes de la Haute Ariège.

Autres adhésions :

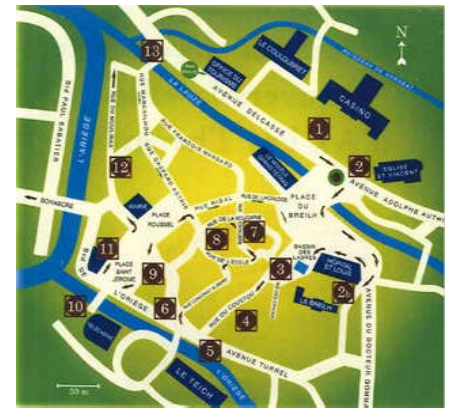
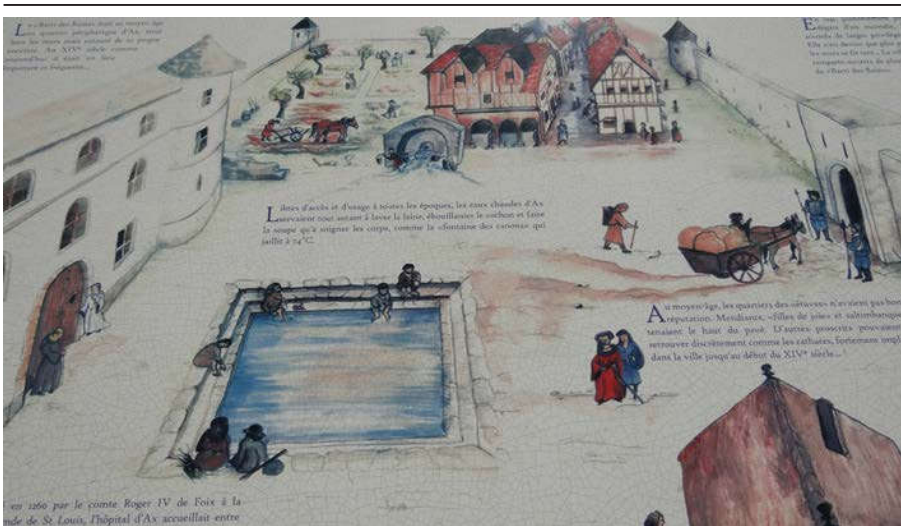
- SMDEA pour l'eau et l'assainissement
- SDE09 pour l'électricité et l'éclairage public
- SYMAR pour l'entretien des rivières et GEMAPI par le biais d'un transfert de compétences de la CCHA.

La Commune d'AX est jumelée

- depuis 20 ans avec la Ville de PALAFFOLS en Espagne. (Province de Barcelone 9133 habitants en 2016 pour un territoire de 16,6km<sup>2</sup>)
- Depuis 10 ans avec la ville de POPPI en Italie. (province d'Arezzo en Toscane 6396 habitants en 2010)

pour l'ouverture sur l'Europe (faire découvrir d'autres populations et les comprendre) et les échanges culturels et sportifs divers.

L'Association du comité de jumelage prolonge ces objectifs : favoriser les échanges culturels et sportifs entre les villes d'Ax, de Poppi (Italie) et de Palafolls (Espagne).



Implantation des panneaux dans la ville  
Le panneau près du bassin des Ladres et des fontaines



Le panneau près de la place Roussel au débouché de la passerelle sur l'Oriege.

## L'histoire sulfureuse d'une ville qui fume - 28/03/2018 ...

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/03/28/2768482-l-histoire...>

La projection du nouveau film documentaire de l'association Adyu l'Ome «L'histoire sulfureuse d'une ville qui fume ... la petite ville d'Ax-les-Thermes vit ...



# 5 les actions qui valorisent la commune

Plusieurs circuits commentés dans la ville existent avec la présence de panneaux et l'offre d'animation :

- Arboretum Parc du Teich avec signalétique en plaque de lave,
- Balade botanique dans le Vieil Ax
- Balade botanique le long du Chemin de Saint Udaut
- Itinéraire de découverte à travers la ville d'Ax pour adulte et enfants.

Cette offre est complétée par






- Visite guidée des Vieux sentiers par l'Association ACAP
- Visite guidée des sources thermales avec l'Office du Tourisme et le Petit Train (cf plaquette Petit Train).

Enfin sur le site internet de la commune la production d'un film documentaire est signalé « l'histoire sulfureuse d'une ville qui fume ».

> Un travail de communication sur les qualités patrimoniales spécifiques de la ville, de son architecture et de ses paysages est à développer.

Balade botanique dans AX. Source commune.



<p><b>N°1 La Chéloïde</b></p> <p>Présente aux pieds des murs et dans les fissures, pouvant atteindre 90cm de haut, la chéloïde est la plus facile à rencontrer.</p> <p><b>Fleur</b> : 4 pétales jaunes étalés en croix entourant un fin pistil vert protégé par de nombreuses étamines.</p> <p><b>Inflorescence</b> : 2 à 6 fleurs portées par de longues tiges issues de l'aisselle des feuilles.</p> <p><b>Floraison</b> : mai à octobre.</p> <p><b>Feuille</b> : 5 à 7 folioles ovales à dents arrondies, vert. Situ dessous, portés par des tiges velues.</p> <p><b>Fruit</b> : capsule étroite allongée (2cm) s'ouvrant en deux valves.</p> <p><b>Danger</b> ⚠ Attention, la tige contient une sève toxique orangée, évitez donc de toucher la plante.</p> 	<p><b>N°2 La Laitue des murs</b></p> <p>Plante annuelle, la laitue des murs apparaît là où une graine « type pissenlit » a réussi à germer, elle sera donc la plus dure à repérer, mais sachez qu'il faut la chercher aux pieds des rochers et des murs ombragés.</p> <p><b>Inflorescence</b> : 5 petites languettes à 5 dents, jaune pâle sur une même base donnant l'illusion d'une fleur à pétales.</p> <p><b>Floraison</b> : juin à septembre.</p> <p><b>Tige</b> : très ramifiée dans la partie supérieure, elles sécrètent un suc lactéux - c'est une laitue.</p> <p><b>Feuille</b> : pétiole ailé « embrassant » la tige et un lobe terminal ample, merveille d'imagination.</p> 	<p><b>N°3 La Linéaire cymbalaire – ruine de Rome</b></p> <p>Plus fréquente sur les vieux murs que sur les rochers, la Linéaire cymbalaire attend la visite des petits insectes intéressés par le nectar amassé dans son éperon.</p> <p><b>Fleur</b> : une harmonie à la Botticelli – robe lilas pâle à gorge jaune ponctuelle d'orange.</p> <p><b>Inflorescence</b> : fleur solitaire à l'extrémité d'un long pédoncule.</p> <p><b>Floraison</b> : étalée de mai à octobre vous pouvez donc observer sur le même pied boutons-fleurs-fruits.</p> <p><b>Tiges</b> : filiformes, nombreuses, rampantes ou pendantes.</p> <p><b>Feuilles</b> : 5 à 7 lobes peu profonds, plus ou moins aigus, en cœur à la base.</p> <p><b>Noté</b> : récupérez un fruit - capsule contenant de nombreuses graines - et installez-le avec une pincée de terre dans un vieux mur ami.</p> 	<p><b>N°4 Le Muffier asarina</b></p> <p>Velu et visqueux le Muffier asarina s'étale sur les murs ombragés.</p> <p><b>Fleurs</b> : de l'aisselle de ses feuilles partent d'avril à octobre des fleurs solitaires portées par un long pédoncule. Tubulaires, plutôt grandes (3-4 cm), blanc jaunâtre plus ou moins striées de rose.</p> <p><b>Floraison</b> : avril à octobre.</p> <p><b>Feuilles</b> : opposées, cordiformes à larges dents arrondies.</p> 	<p><b>N°5 L'Oxalis corniculée – Oxalis jaune</b></p> <p>Plante rampante de taille réduite, l'Oxalis corniculée, se développe dans les lieux arides et secs.</p> <p><b>Fleur</b> : 5 pétales jaune vif étalés à la sortie d'un calice vert souvent teinté de pourpre.</p> <p><b>Inflorescence</b> : groupe de 2 à 5 fleurs à l'extrémité d'une tige redressée.</p> <p><b>Floraison</b> : mai à octobre.</p> <p><b>Tiges</b> : redressées ou rampantes. Les rampantes sont dites radicantes car elles émettent de fines racines au point d'insertion avec les tiges redressées.</p> <p><b>Feuille</b> : 3 folioles en forme de cœur pouvant se replier en l'absence de soleil.</p> 	<p><b>N°6 La Pariétaire diffuse</b></p> <p>Plante velue, la Pariétaire envahit l'espace grâce à ses tiges ramifiées et étalées d'où l'adjectif « diffuse ».</p> <p><b>Fleurs</b> : agglomérats de petites fleurs verdâtres à l'aisselle des feuilles. Sur un même pied on trouve des fleurs mâles et des fleurs bisexuelles.</p> <p><b>Floraison</b> : juin à début novembre.</p> <p><b>Feuilles</b> : allongées en pointes plutôt petites.</p> <p>La frange de terre humide conservant l'humidité à la base d'un mur (s'il n'est pas soumis à un désherbage systématique) est très appréciée de certaines plantes.</p> <p>Vous y verrez des plantes familières, par exemple :</p> <p><b>le Pissenlit</b> : sa graine fine à aigrette, transportée par le vent s'insinue facilement dans les fissures.</p> <p><b>des Violettes</b> : il existe une dizaine d'espèces, quelque soit la variété, la dissémination se fait facilement. Certaines possèdent des stolons (tiges rampantes) qui se glissent dans le moindre espace du sol en donnant chaque fois de nouveaux pieds, d'autres fructifient abondamment libérant de petites graines jusqu'à 1 m de distance.</p> <p><b>des Graminées</b> : ex: le Chénopode (le plus débilitant des jardiniers soit qu'il est très difficile à éliminer), possède des tiges souterraines robustes, rampantes, très allongées et fortement ancrées dans le sol, capables de reprendre leur croissance aérienne si on les coupe (c'est le principe des gazons).</p>
---	---	---	---	--	--



# Chapitre 8

## POURQUOI UN SPR POUR AX LES THERMES ?

1. une ville à la confluence de hautes vallées des Pyrénées : relief et eau, ouvrages territoriaux de liaison
2. une ville aux formes urbaines diverses, résultat d'une histoire et d'un site contraint
3. une ville thermale
4. une ville de villégiature
5. une ville d'architectures relevant d'art de bâtir différents
6. des valeurs patrimoniales dont la gestion est complexe

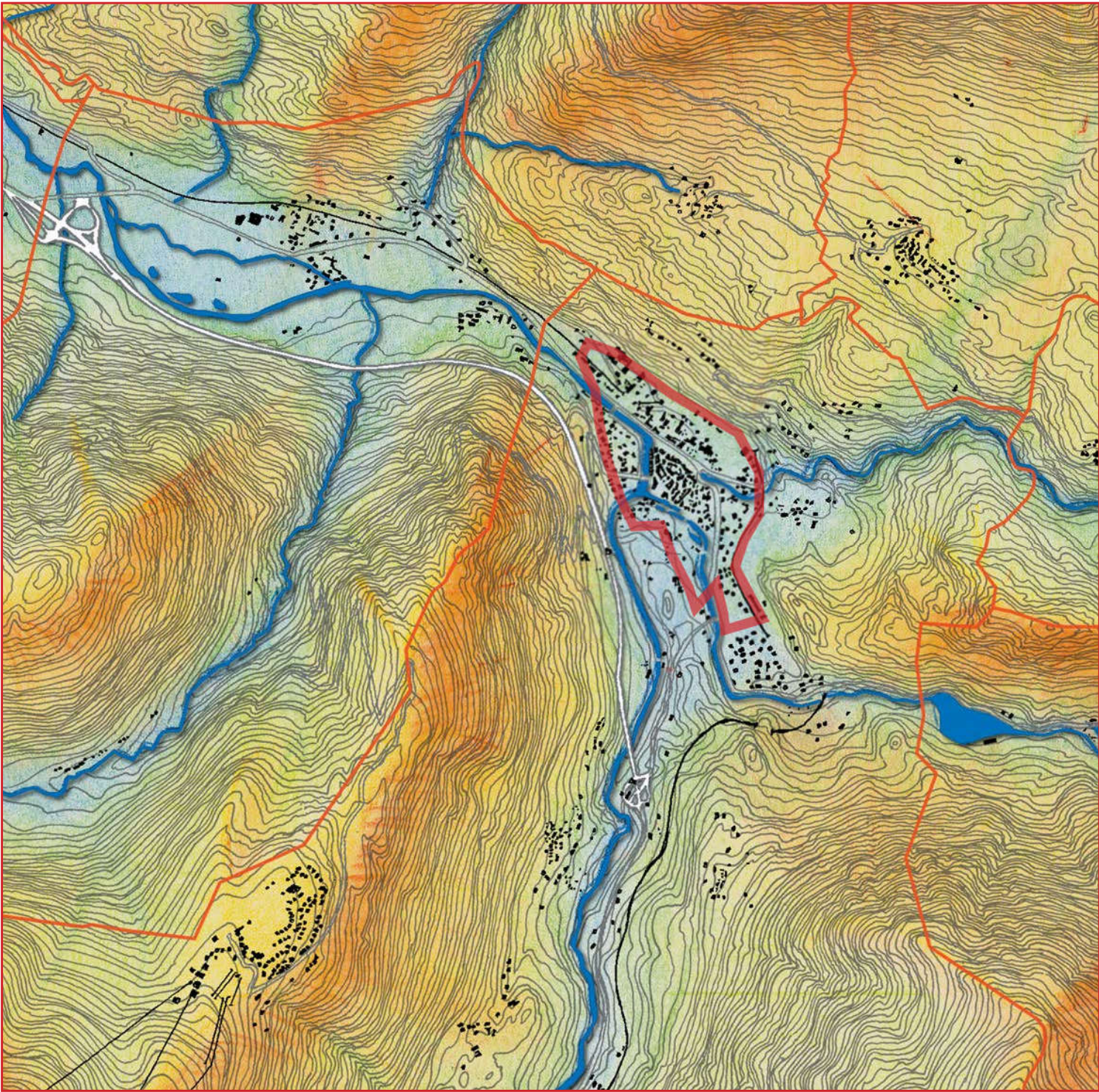
Ce chapitre a pour objectif de :

*- faire une synthèse des enjeux justifiant de la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable*

Conséquence et enjeux pour le SPR

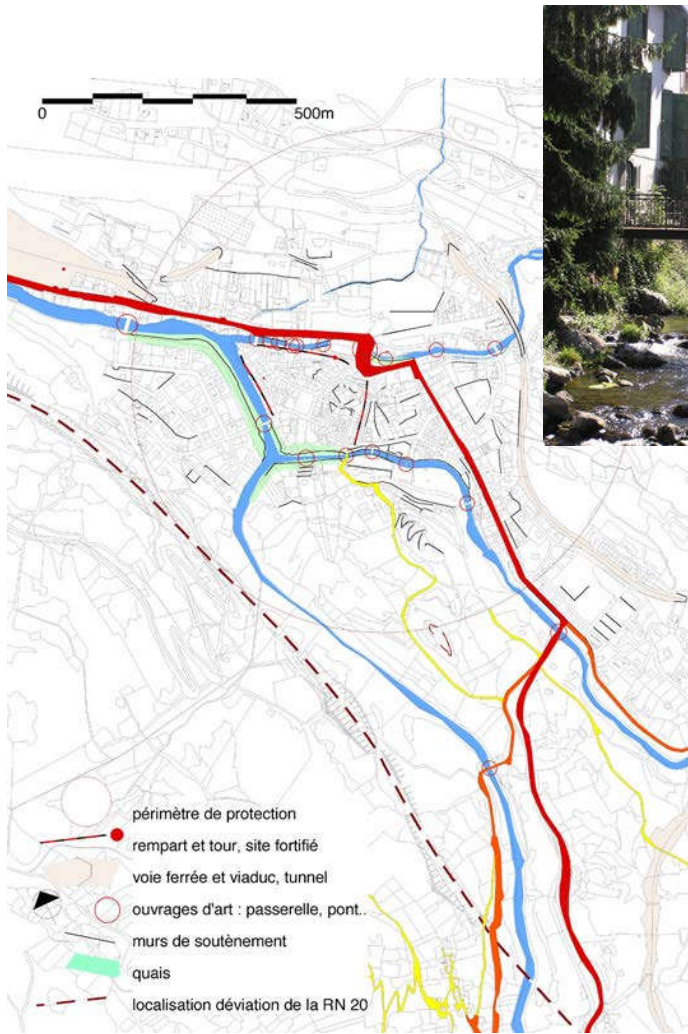
*> justification d'un périmètre*

*> justification des outils de gestion et actions d'accompagnement à envisager*

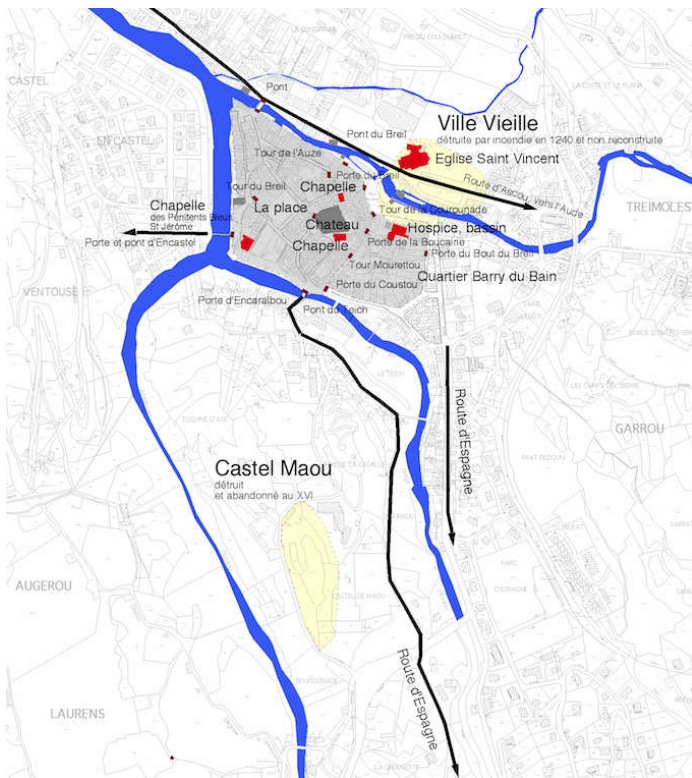
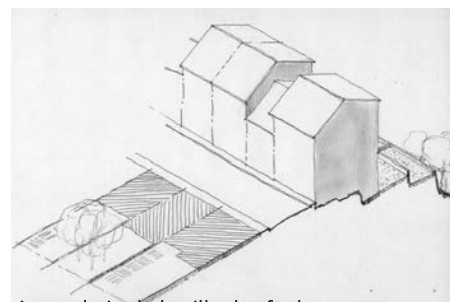
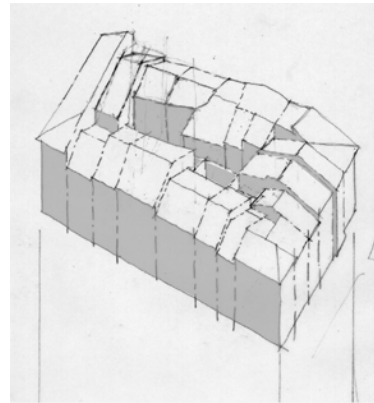
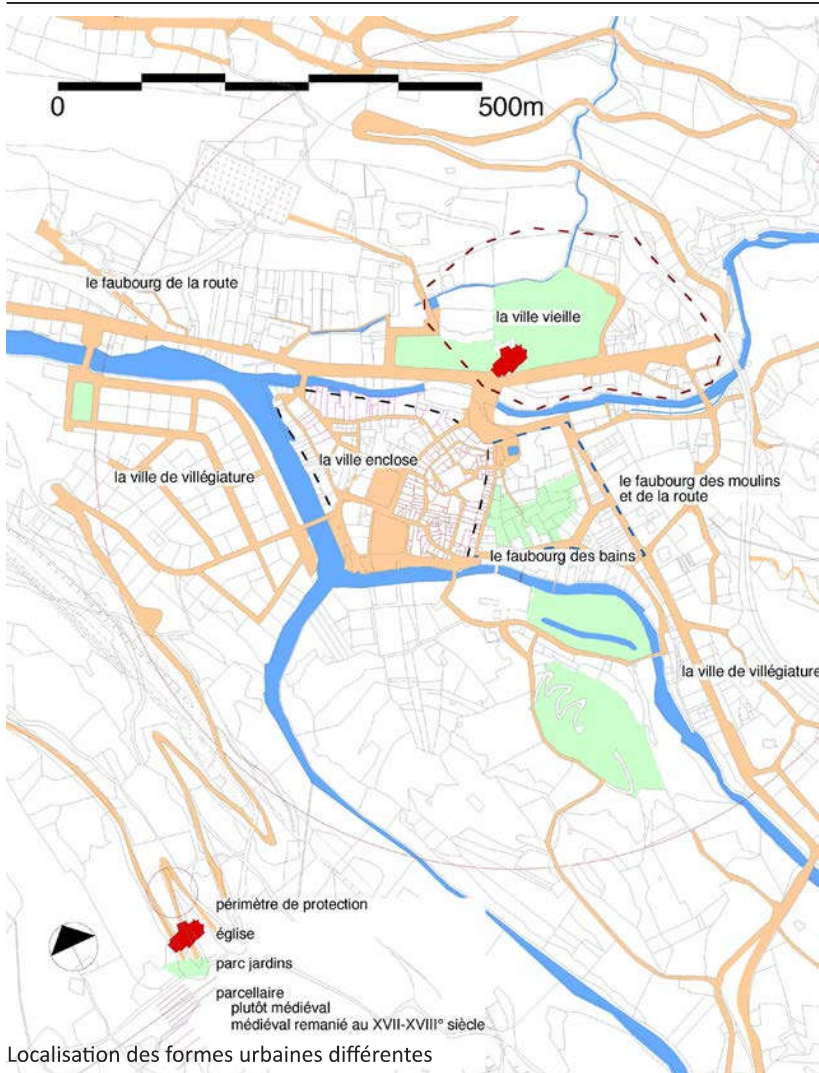


documents étude de ZPPAUP agence Urbane

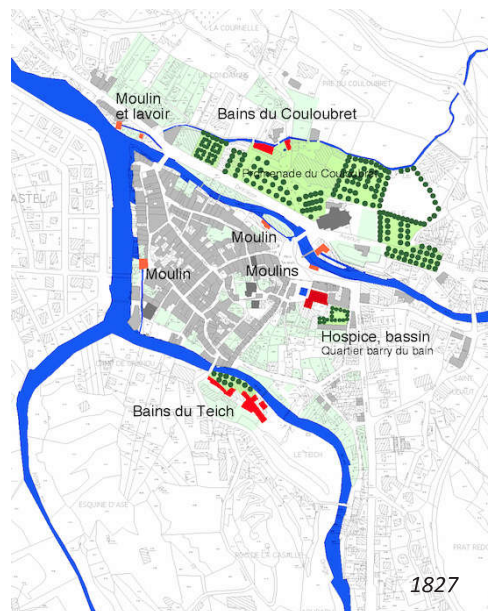
# 1. une ville à la confluence de hautes vallées des Pyrénées relief et eau, ouvrages territoriaux de liaison



Une ville pyrénéenne à la confluence de plusieurs vallées et de plusieurs rivières sur des itinéraires nord sud vers l'Espagne et Est-Ouest vers les estives. Une forme bâtie groupée, la valeur des toitures et la continuité des gabarits, la singularité des équipements, la place des rivières.



documents étude de ZPPAUP agence Urbane





## 2. une ville aux formes urbaines diverses, résultat d'une histoire et d'un site contraint



Un front bâti sur l'Ariège



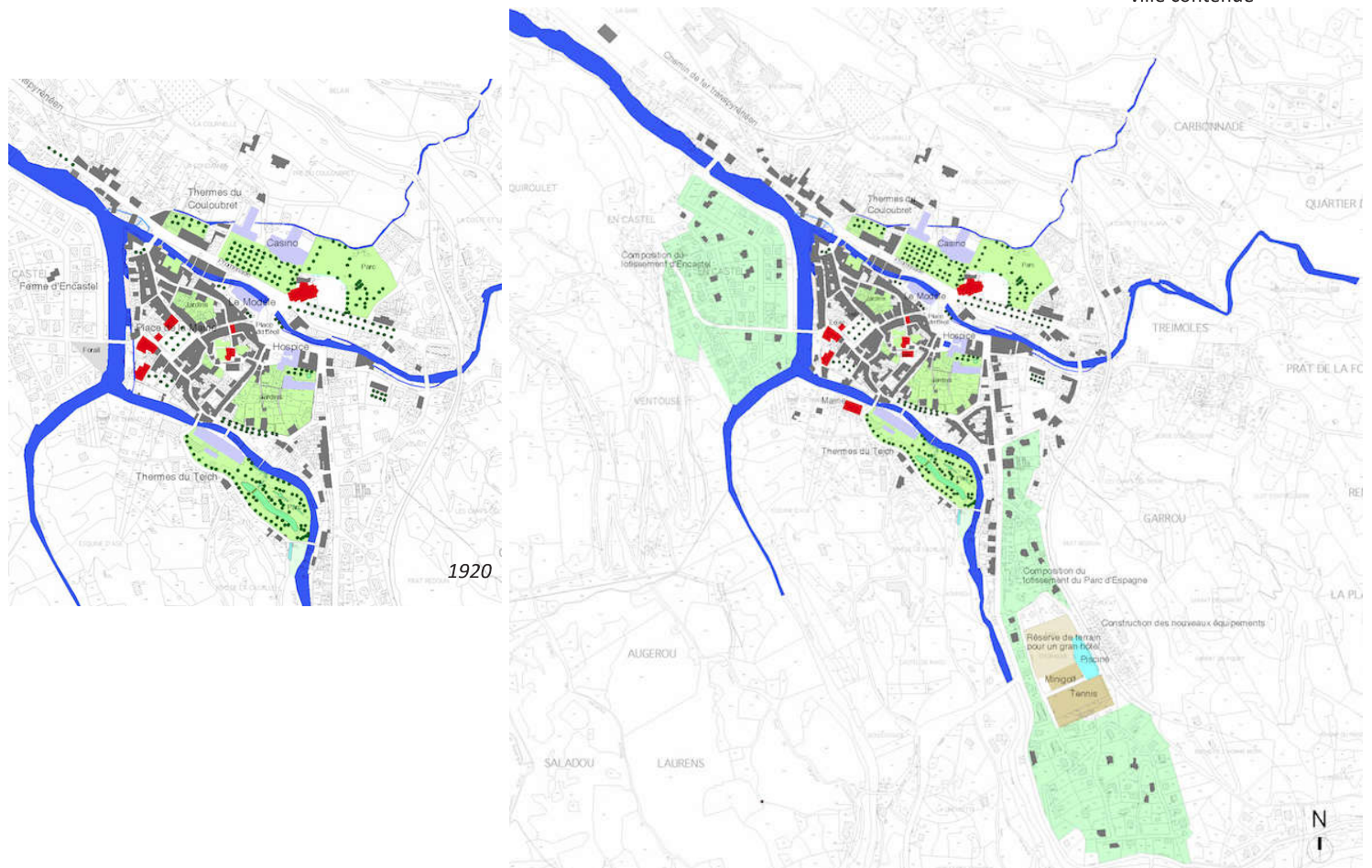
tissu urbain discontinu de la ville de villégiature



grand espace public légué par la ville thermale



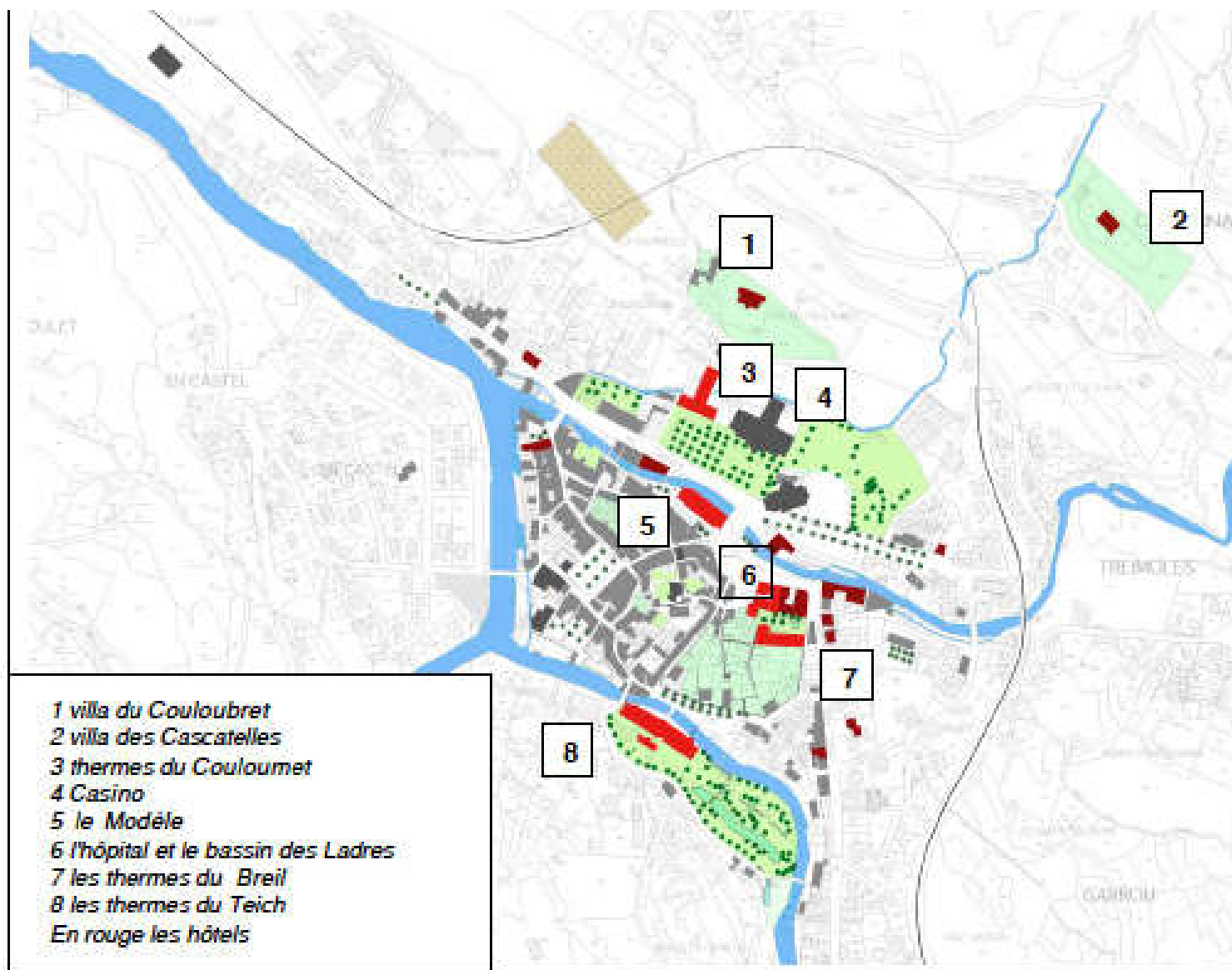
ambiance urbaine dans la ville contenue



étude préalable pour la délimitation d'un SPR Commune d'AX Les Thermes

Roi architecture urbanisme paysage

septembre 2019



documents étude de ZPPAUP agence Urbane

### 3. une ville thermale



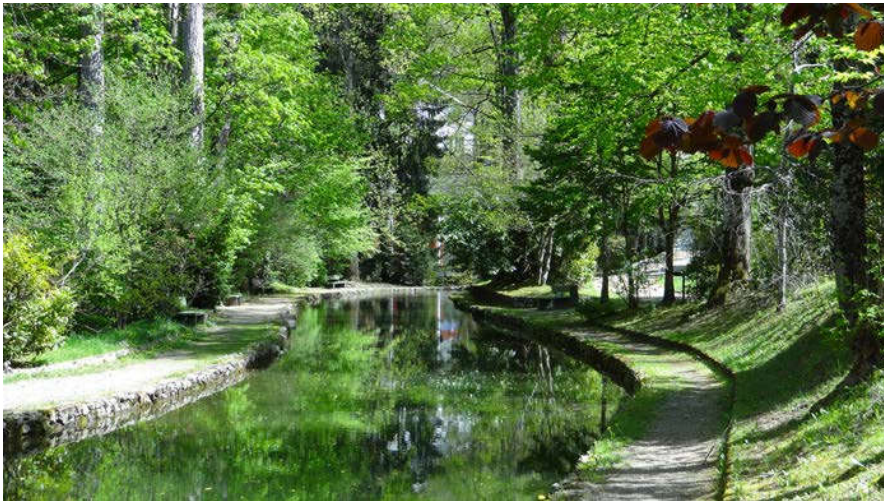
toiture à impériale des anciens thermes du Breilh



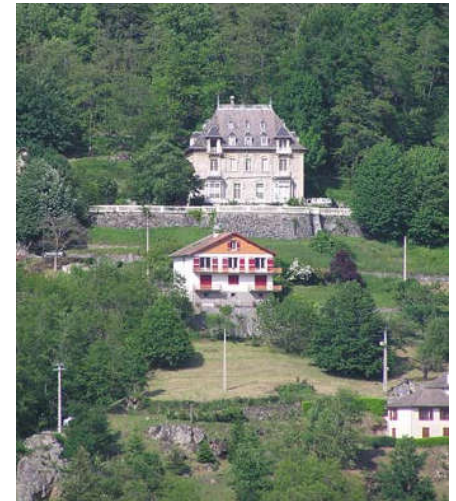
La statue de la Vierge sur son rocher et sa promenade dominant la ville



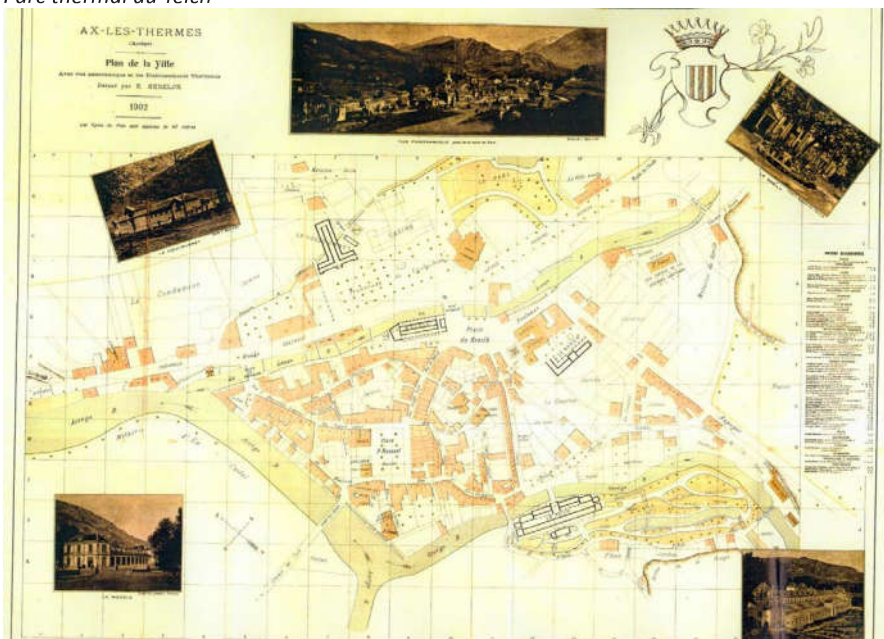
Thermes du Teich



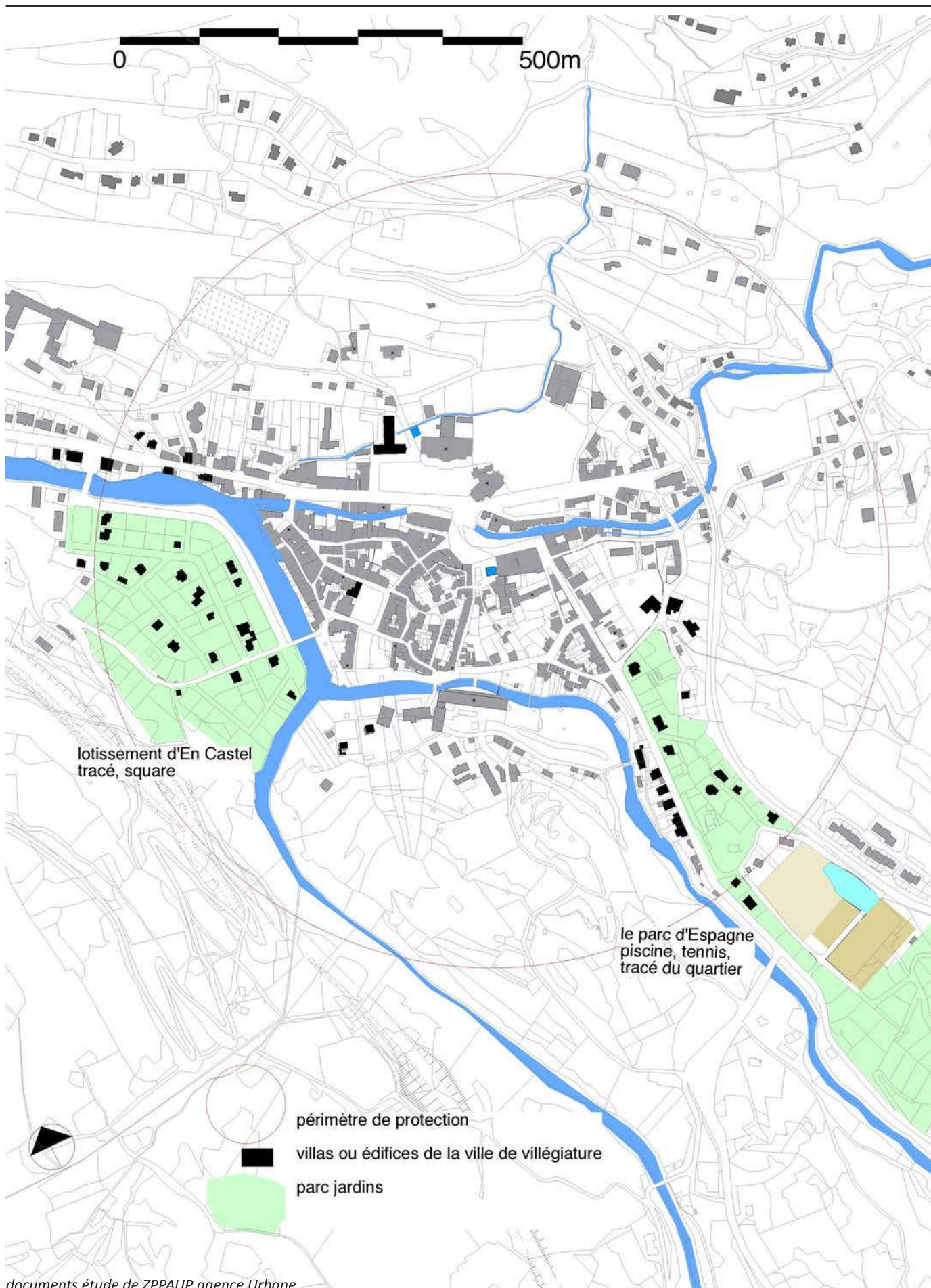
Parc thermal du Teich



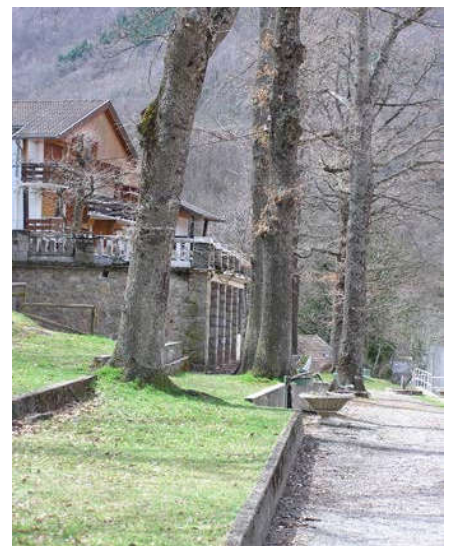
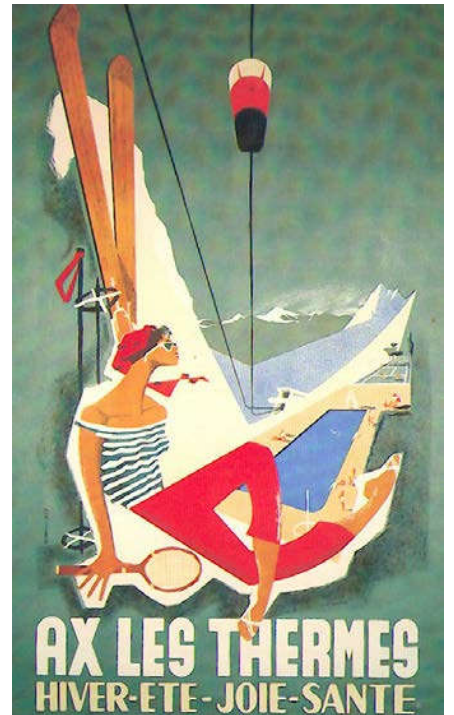
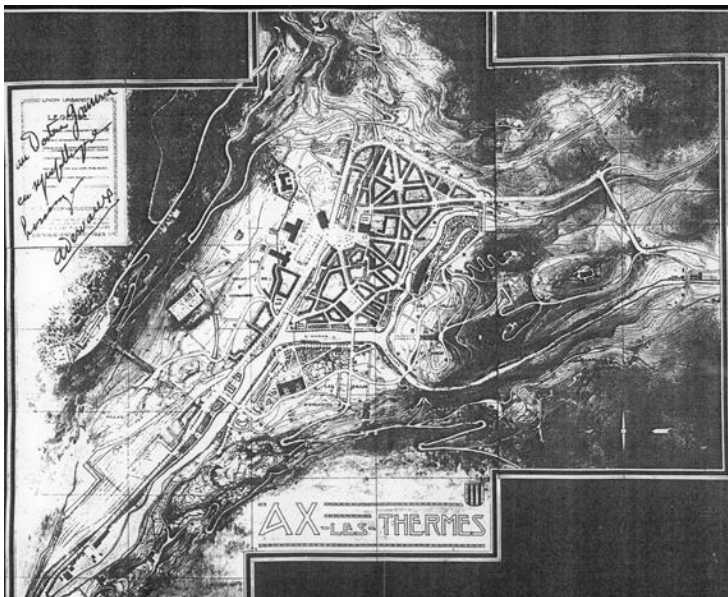
Villa des Cascatelles belvédère et son parc



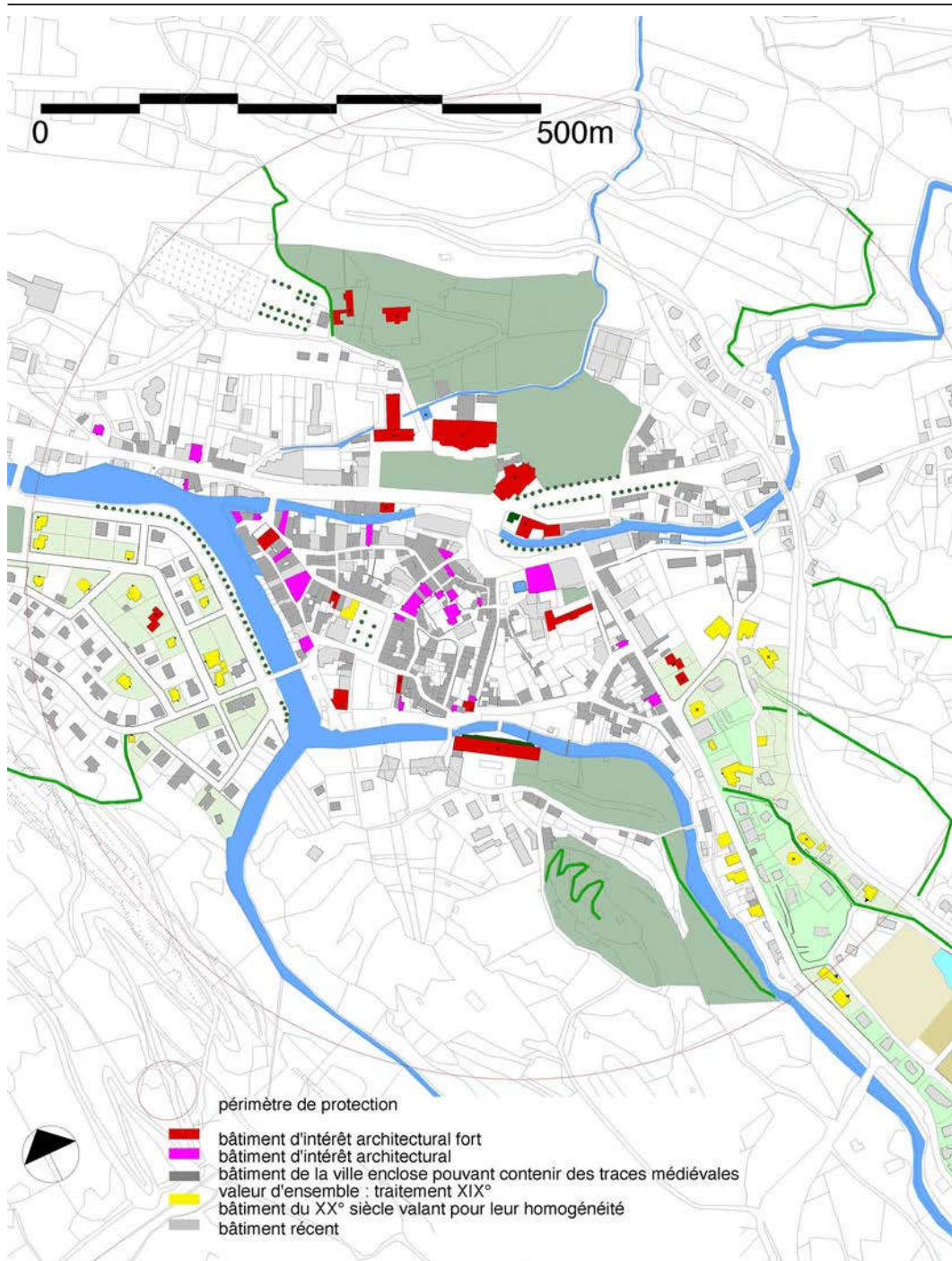
Eau chaude perceptible dans la ville



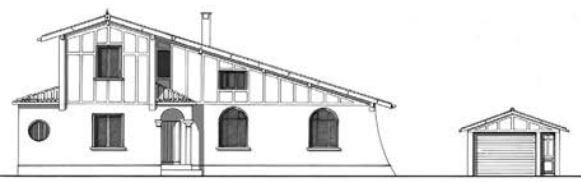
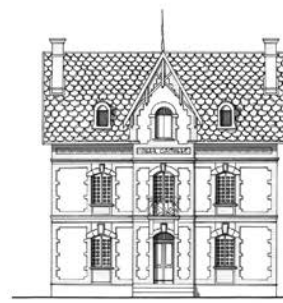
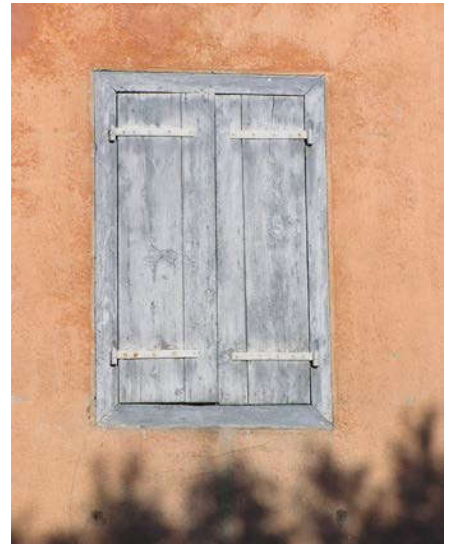
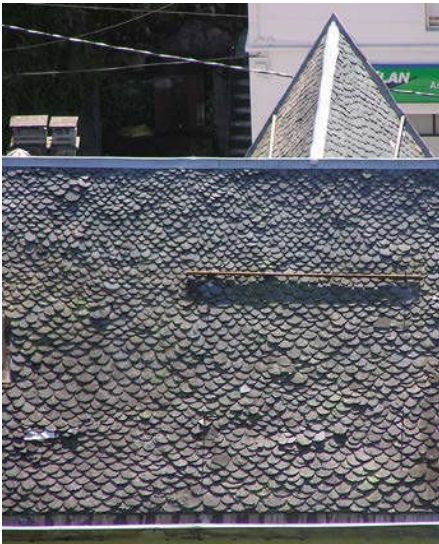
## 4. une ville de villégiature

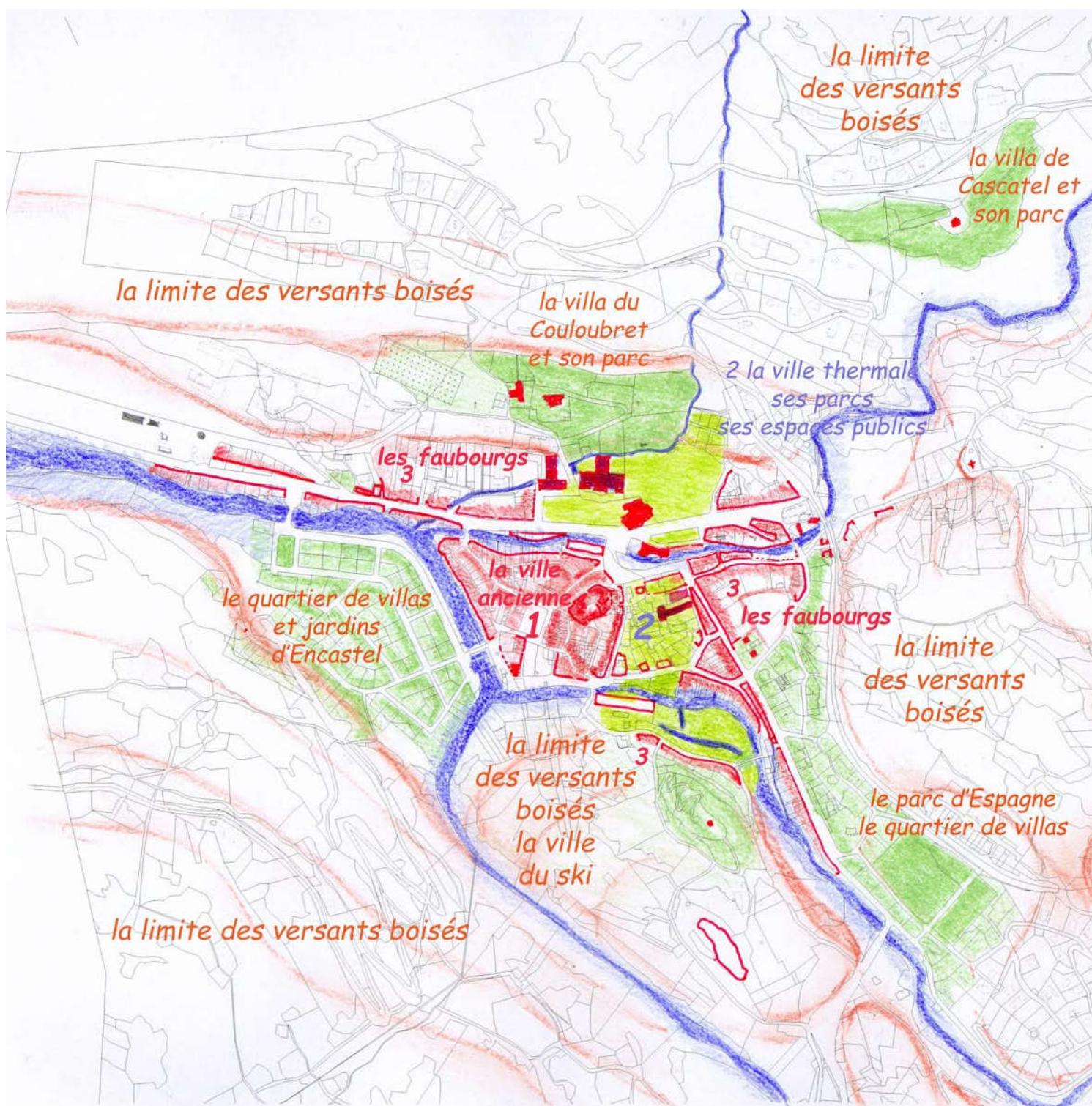


*villas et ambiances des quartiers En Castel et Espagne*



## 5. une ville d'architectures relevant d'art de bâtir différents







## 6. des valeurs patrimoniales dont la gestion est complexe

Le bassin des Ladres est en creux dans le sol de la Place, il ne s'affirme pas de manière monumentale. Cette disposition rend difficile la perception des effets de sa protection sur des architectures et des espaces urbains voisins.

Donner à comprendre l'ensemble des intérêts patrimoniaux de la ville permet de dépasser cette situation.





# Chapitre 9

## SYNTHÈSE

- 1. proposition et délimitation avec plan.**
- 2. conséquences : mode de gestion proposé et procédures complémentaires**

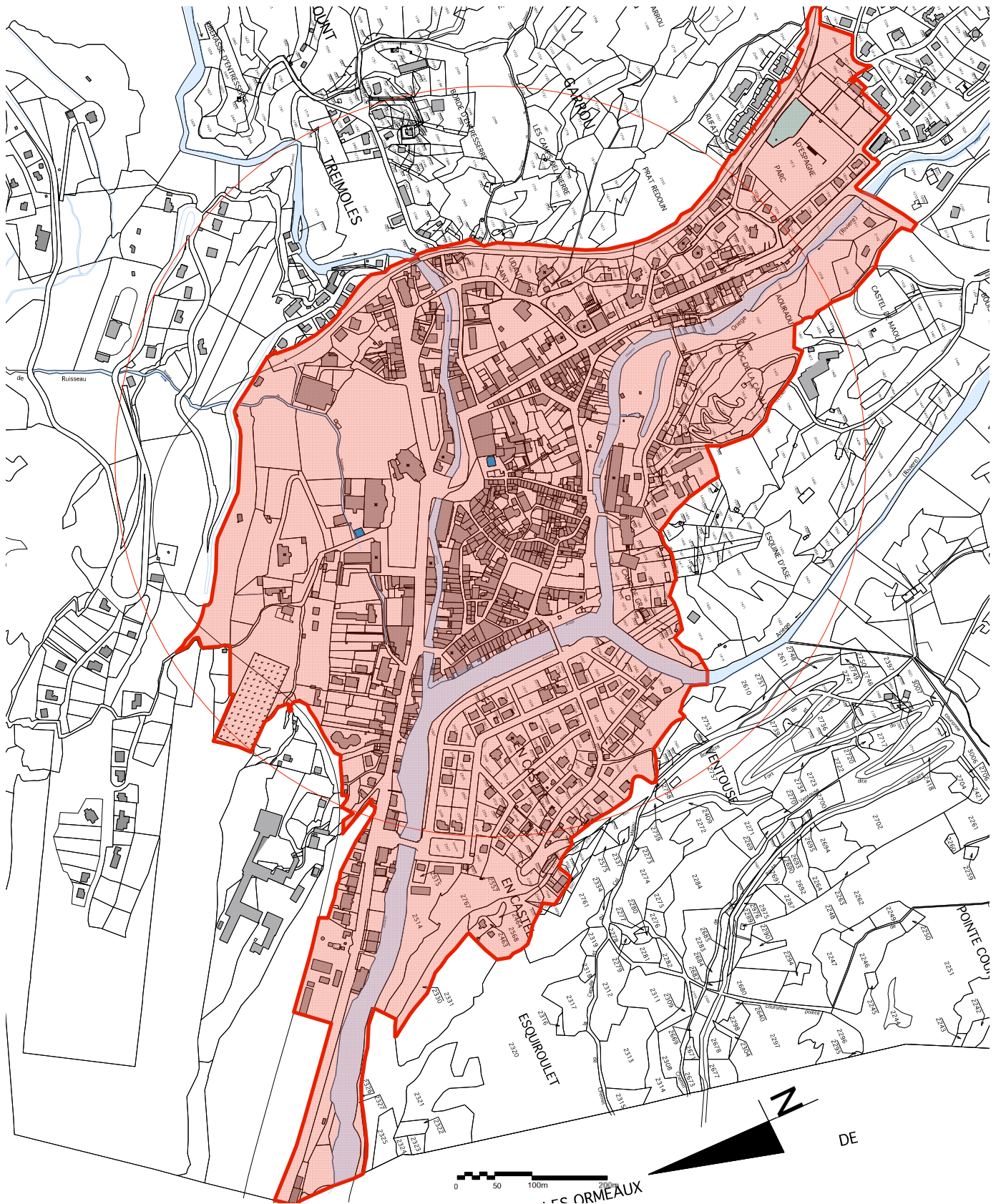
Ce chapitre a pour objectif de :

- proposer une délimitation pour l'établissement du Site Patrimonial Remarquable.*

Conséquence et enjeux pour le SPR

- > en termes de mode de gestion : établir un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.*
- > au regard des périmètres de protection du Monument Historique : envisager l'établissement d'un Plan de Délimitation des Abords intégrant l'aspect d'accompagnement paysager d'une partie des versants.*
- > compléter par l'identification des éléments du paysage possible au titre du PLUih pour quelques éléments singuliers ( site de Castelmaou par exemple)*

 périmètre de 500m  
 autour du bassin des Ladres  
 limite du SPR

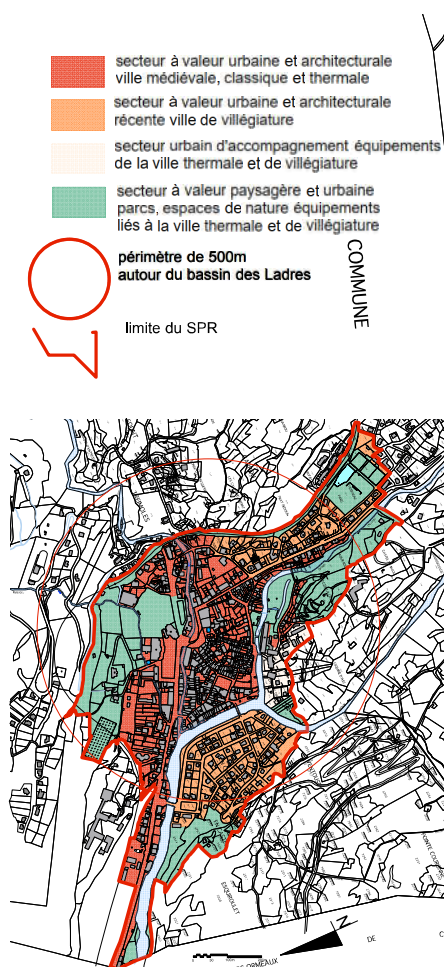


# 1 proposition de protection et de mise en valeur, délimitation et plan

La commune souhaite sauvegarder et mettre en valeur une diversité de patrimoines :

- architecturaux
  - de type «traditionnel» à maçonnerie de pierre, situés dans la ville enclose et ses premiers faubourgs
  - de type thermal et de villégiature, situés en périphérie de la ville ancienne et dans ses faubourgs
  - de type «entre deux guerres» dans les lotissements de la première moitié du XXe siècle
- urbains
  - avec la forme de la ville enclose, son organisation urbaine, ses espaces publics,
  - avec la forme des faubourgs, leurs espaces publics
  - avec les formes d'extension du début du XXe siècle
  - avec les compositions urbaines liées aux grands équipements des thermes et de loisir;
  - avec la valeur d'ensemble de la ville par ses toitures visibles de toutes parts.
- paysagers
  - par les parcs et jardins liés aux thermes et aux grandes villas,
  - par les points de vue inscrits dans les parcours de promenade entre ville et montagne propres aux villes thermales des Pyrénées,
  - par le rapport entretenu aux rivières.

Proposition de délimitation du SPR, contenant 4 entités différentes :  
la ville ancienne et ses faubourgs (en rouge ci contre),  
les extensions du début du XXe siècle (en orangé ci contre),  
un secteur urbain d'accompagnement (équipements, logements récents en jaune sur le plan)  
les éléments de paysage liés aux thermes, aux grandes villas et aux points de vue inscrits dans les promenades thermales vers la montagne.



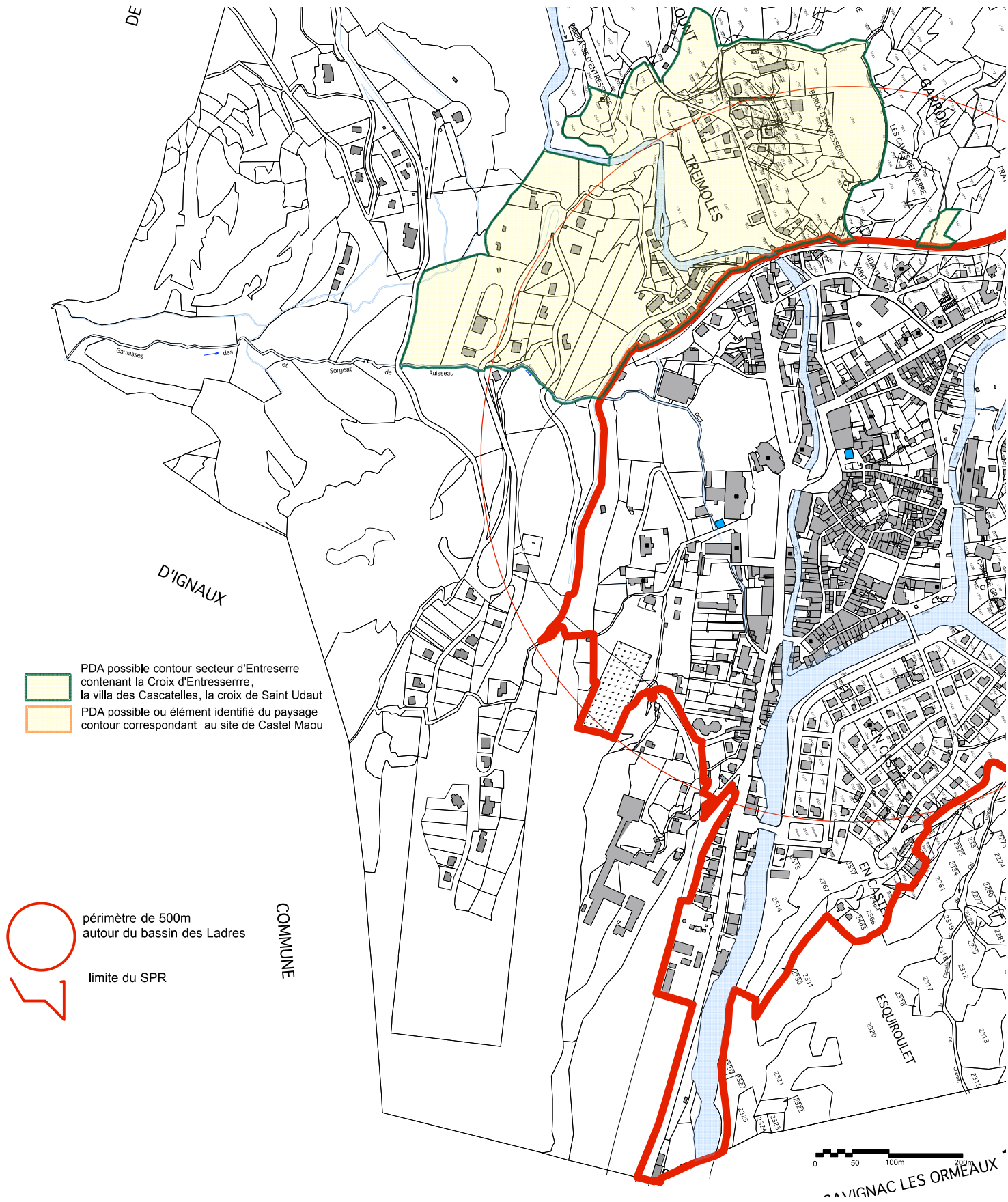
Elle peut profiter pleinement de la mission d'inventaire portant sur la reconnaissance du patrimoine thermal et de villégiature.

Relancer une démarche de valorisation et de protection patrimoniale aujourd'hui, offre l'opportunité de renouveler la sensibilisation du public, propriétaires et habitants.

L'enjeu est également d'éviter l'émiettement progressif des qualités et caractères de ce site urbain et paysager de montagne.

La proposition de délimitation revisite les limites et les secteurs que l'étude de ZPPAUP avaient définis en son temps. Elle se concentre sur les typologies urbaines de la ville médiévale et classique, de la ville thermale et de son contexte de parcs et jardins. Elle intègre les infrastructures qui ont contribué à l'organisation de la ville et qui représentent des enjeux de valorisation aujourd'hui : ancienne Route Nationale 20 dans son parcours urbain, infrastructures de la gare et de ses bâtiments, viaducs urbains, rivières.

Elle intègre une partie de tissu urbain récent pour leur valeur d'accompagnement, car elle assure des vis à vis importants avec les espaces publics structurants de la ville ancienne et thermale (départ du télécabine, immeubles de logements résidentiels et touristiques).



- PDA possible contour secteur d'Entreserre contenant la Croix d'Entreserre, la villa des Cascatelles, la croix de Saint Udaut
- PDA possible ou élément identifié du paysage correspondant au site de Castel Maou

- périmètre de 500m autour du bassin des Ladres
- limite du SPR

## 2 conséquences : gestion proposée - procédures complémentaires

Le Site Patrimonial Remarquable doit s'accompagner d'actions et d'orientations pour contribuer à sa réussite :

- des actions de médiation pour favoriser son appropriation,
- des actions d'identification et de préopérationnalité sur les secteurs ou édifices urbains les plus dégradés (secteur de la rue de la Boucarie, grand hôtel de la Paix...) pour chercher des solutions adaptées en relation avec les enjeux patrimoniaux du site,
- la réalisation de cadre d'actions de type OAP sur les espaces publics majeurs et les entrées de ville pour mettre en valeur et préserver les valeurs patrimoniales présentes,
- la préparation à la mise en place de procédures opérantes pour rééquilibrer l'occupation du parc de logement et reconquérir les édifices vacants (de type OPAH, RHI, ou autre).

Un Plan de Valorisation et de Mise en Valeur serait un outil adapté pour assurer la gestion de ce patrimoine et donner un cadre d'orientations et d'actions adapté aux enjeux patrimoniaux.

La mise en place d'un Plan Délimité des Abords est à prévoir pour corrélérer limites du SPR et abords MH au regard du contexte paysager et urbain du SPR.

L'étude du PLUih intercommunal qui s'engage permet de compléter tant au niveau des orientations stratégiques dans le PADD, que dans le choix d'outils aptes à compléter la valorisation du contexte paysager et architectural des versants formant l'écrin de la ville.

C'est pourquoi la commune sollicite le passage en commission nationale.

